

Jeudi 7 février 2019

Atelier « Vendre les droits de traduction » 2019

Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture organise un atelier à destination des éditeurs confirmés pour maîtriser la vente des droits à l'étranger.

Cadre juridique des cessions et achats de droits, acteurs incontournables, spécificités géographiques, valorisation de catalogues, techniques de prospection et de négociation, autant d'incontournables pour tout éditeur qui souhaite valoriser et vendre son catalogue à l'étranger.

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des professionnels du livre, l'Agence organise un atelier "Vendre les droits de traduction" pour les éditeurs confirmés.

L'atelier collectif sera animé par Phi-Anh Nguyen du réseau Axiales.

Objectifs de l'atelier

- Maîtriser parfaitement le cadre juridique des cessions et achats de droits étrangers, d'un point de vue théorique et pratique ;
- Maîtriser les points de repère essentiels sur les zones et pays acheteurs de droits de traduction ;
- Maîtriser et affiner les techniques de prospection internationale, de négociation de droits, d'édition des contrats et de leur suivi ;
- Maîtriser le rôle des agents : qui sont-ils, quand les solliciter et comment ?

Éligibilité

La maison d'édition est installée en Auvergne-Rhône-Alpes et l'activité principale de la structure est l'édition de livres (code NAF indicatif : 5811Z).

Les publications font l'objet de contrats à compte d'éditeur.

La maison a au moins un an d'activité (un exercice budgétaire complet) et au moins 5 titres publiés au catalogue (hors livres de commandes, hors ouvrages dont l'éditeur est l'auteur).

Le rythme de publication est supérieur ou égal à 3 titres par an et le catalogue axé sur les domaines éditoriaux suivants : littérature (adulte et jeunesse), bande dessinée, sciences humaines et sociales, arts et patrimoine culturel et naturel.

La maison a un système de diffusion-distribution organisé qui passe par la librairie.

La maison respecte la charte des éditeurs de la région : Charte des éditeurs.

Inscription

L'inscription à l'atelier est gratuite et obligatoire. Le nombre de places est limité.

Demande d'inscription en ligne via le formulaire suivant : <u>INSCRIPTION</u>

Votre inscription vous sera confirmée dans le courant du mois de janvier 2019.

Pour plus d'informations sur l'éligibilité, contactez **Narges Temimi**, chargée de mission Économie du livre : <u>n.temimi@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org</u>

Informations pratiques

Jeudi 7 février, 9h30-17h30 Dans les locaux d'Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture 25 rue Chazière 69004 Lyon

Dernière édition : 16 déc. 2025 à 14:02

https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/atelier-vendre-les-droits-de-traduction-2019